



Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Décembre 2011

MENSUEL N° 152 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Vie citoyenne

La démocratie participative et les comités de quartiers

Les puissants de ce monde ont leur G8, les moins puissants leur G20 et Monsieur et Madame tout le monde ont désormais leur G1000 pour une meilleure démocratie participative.

L'objectif de ce sommet baptisé symboliquement « G1000 » est d'inviter le citoyen à prendre un rôle actif dans le processus de délibération concernant l'avenir de la société et plus particulièrement la sortie de la crise dans laquelle notre pays se trouve.

La démocratie directe s'adaptait parfaitement à l'époque du discours parlé et des orateurs tandis que la démocratie représentative était la réponse à l'ère du discours imprimé, du journal et ensuite des autres médias tels la radio et la télévision. Pour notre époque, celle du web, c'est-à-dire celle de l'interactivité permanente, aucune nouvelle forme de démocratie n'a encore été trouvée.

Existe-t-elle ? Est-elle nécessaire ?

Pourtant, une 3^{ème} forme de démocratie, dite démocratie délibérative telle qu'expérimentée par le conseil Municipal de New York sur la question de la réaffectation du site Ground Zero est actuellement en cours dans notre commune dans le cadre des travaux de l'agenda 21 local.

Malheureusement, force est de constater le peu d'empressement et des citoyens mais aussi du monde politique (conseillers communaux, collègue du Bourgmestre et Echevins) à participer aux différentes réunions de l'agenda 21 dont les thèmes traités intéressent pourtant tous les acteurs de la société.

Revenons à la démocratie participative telle qu'expérimentée lors du G1000.

Personnellement, j'ai été d'emblée séduite par le concept. Je m'y suis dès lors intéressée et j'ai suivi les travaux en m'y investissant et en faisant des propositions citoyennes qui

avaient toutes le même objectif à savoir : comment mieux vivre ensemble en respectant la devise suivante : nous empruntons la planète à nos enfants.

Le G1000 permettra, au bout de son processus, de l'aveu de ses concepteurs, de vérifier si les citoyens sont aptes à formuler des propositions innovantes capables de résoudre les grands défis et de sortir de la crise tant institutionnelle que financière et économique.

Or, à ce jour, il est curieux de constater (Vincent de Coorebyter dans un article du Soir du 29 novembre dernier) que les propositions avancées lors de la réunion du G1000 du 11 novembre dernier ne sont pas différentes des propositions faites par le monde politique (démocratie représentative) pour sortir de la crise.

C'est en prenant connaissance de cet article que j'ai fait le parallèle, à un niveau de pouvoir inférieur, à savoir à l'échelon communal ; en effet, l'implication des différentes associations en général est bien réelle à Woluwe-St-Lambert et plus particulièrement celle des différents comités de quartier.

Pourtant, le pouvoir politique communal conteste parfois leur légitimité démocratique du fait qu'ils ne sont pas élus, ce qui est une réalité indéniable et de ce fait, ne prennent pas toujours leurs propositions en compte même si les solutions proposées sont pertinentes.



Exemple : certaines propositions formulées par les comités de quartier ont été adoptées par la suite par les politiques communaux pour résoudre des problèmes récurrents.

Ainsi, en 1998, des comités de quartier avaient répondu à un appel à projet relatif à la mobilité et au stationnement ; le projet des comités de quartier consistait à instaurer un système de stationnement payant à l'avenue Georges Henri et de mettre les rues adjacentes en zone bleue.

Ce système est actuellement en place dans toute la commune.

Nous avons également, à plusieurs reprises déjà, proposé d'instaurer une gestion différenciée pour un fleurissement raisonné des villes. Cette gestion est actuellement adoptée par plusieurs villes en Wallonie et dans quelques communes à Bruxelles mais malheureusement pas encore à Woluwe-St-Lambert.

Toujours dans le cadre d'appels à projets, des comités avaient en 2003, initié l'opération dénommée « la nature côté rue » qui consistait à fleurir les pieds des arbres et tous les espaces verts « vacants » au moyen de plantes indigènes (favorisant la biodiversité). Malheureusement, cette année 2003 connut un été caniculaire et les plantations (faute d'eau) ne résistèrent que quelques semaines, les services communaux ayant omis de les arroser alors

Le « petit » patrimoine



La salle à manger

Dans les maisons bourgeoises, la salle à manger et le salon sont plus souvent disposés en enfilade.

La salle à manger est la pièce centrale de la maison et est accessible depuis tous les espaces du rez-de-chaussée.

Elle est souvent grande et de forme rectangulaire. Les meubles sont composés d'une longue table « destinée aux dîners festifs, aux grandes occasions » de chaises, d'un buffet et d'un dressoir, le tout en bois de chêne ou de noyer.

La salle à manger est la pièce qui sert à réunir la famille, les enfants entourés du papa et de la maman, peuvent se raconter les événements de la journée.

Parfois, on dispose d'une petite salle à manger qui donne sur le jardin à côté de la cuisine ou l'on prend son premier repas, et qui sert aussi de salle de jeux pour les enfants.

Geneviève Vermoelen



Les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert.

que les bacs traditionnels le furent.

Sans oublier ces nombreux citoyens réunis en collectif pour l'occasion, qui ont répondu à l'appel à projets de quartiers durables, qui fleurissent un peu partout en Région de Bruxelles-Capitale mais pas encore à Woluwe-St-Lambert.

Mettons en avant également la proposition du monde associatif dite de la mise à sec de l'étang rond de l'avenue de Tervuren en cas de pluies

importantes, dans le cadre du problème récurrent des inondations, ou d'orages annoncés (voir l'article dans notre bulletin d'information du mois de novembre 2011). Ici également, les réticences des décideurs politiques restent grandes.

En conclusion, j'invite tous les citoyens de notre belle commune à s'investir et à prendre part activement aux délibérations portant sur l'avenir de leur société et du bien

vivre ensemble et ce, via les différentes associations présentes sur le terrain et elles sont nombreuses. N'hésitez pas à consulter le site WIQ et à contacter les différents responsables des comités de quartier. Ceux-ci sont ouverts à tous les citoyens.

Béatrix Tilquin

Membre des comités de quartier Prekelinden/Bois de Linthout et Parvis St Henri et administratrice de Wolu-Inter-Quartiers

Mobilité

Travaux de réfection de l'avenue Jean Monnet

En date du 20 octobre 2011, une réunion d'information s'est tenue à la maison communale afin d'informer les habitants du quartier de l'avenue Jean Monnet des travaux de rénovation de la voirie qui allaient débuter à la mi-novembre 2011.

Monsieur le Bourgmestre nous a dit que les toute-boîte d'Hydrobru d'une part et de la Commune d'autre part, allaient être distribués, contenant toutes les informations au sujet des trois phases que comprendraient les travaux et les diverses mesures qui seraient prises pour assurer une mobilité sécurisée dans le quartier.

Une page d'information a été publiée dans le Wolu Info du mois de novembre.

Hydrobru a distribué un toute-boîte daté du 4 novembre, mais malheureusement, trois des quatre immeubles de l'avenue de la Charmille, ont été oubliés !!!!

En date du 18 novembre, un courriel émanant de la Commune annonçait « qu'un avis émanant de l'administration, plus complet, comprenant le phasage des travaux sera distribué rapidement ».

Au moment d'écrire cet article, l'avis concerné brille toujours par son absence.

Les travaux d'une durée de 150 jours (hors intempéries) ont débuté le 15 novembre par l'apport de quatre tas de sable et l'enlèvement de quelques clinkers et puis se sont arrêtés pendant deux semaines. Voilà déjà deux semaines de retard !!!

Finalement, c'est le lundi 28 novembre que les travaux ont véritablement commencé.

À l'occasion des travaux entrepris à l'avenue Jean Monnet, l'administration communale devrait en profiter pour permettre l'évacuation des eaux venant de l'avenue de la Charmille dans le nouvel égout de l'avenue Jean Monnet, lequel aura une profondeur plus que suffisante. Ceci a été confirmé par le représentant de l'intercommunale Vivacqua lors de la réunion du 20 octobre. Il suffirait que la Commune installe un ou plusieurs avaloirs pour enfin avoir un réseau d'égout public à l'avenue de la Char-



mille.

D'autre part, à cause de ces travaux de réfection de la voirie de l'avenue Jean Monnet et du fait que la fin des travaux n'est pas prévue avant le mois d'août 2012, la huitième brocante du Comité du quartier Schuman-Bouleaux-Peupliers-Calabre et Environs, qui devait avoir lieu au mois de mai 2012, doit, à notre plus grand regret, être annulée.

Nous vous donnons rendez-vous à la brocante du mois de mai 2013, dont la date est encore à préciser ultérieurement.

Marcel De Rongé

Président du Comité du quartier Schuman-Bouleaux-Peupliers-Calabre et Environs.

Environnement

La multiplication des antennes relais GSM !

La législation à propos de l'implantation des antennes GSM a changé il y a peu.

Pratiquement, suite à l'application d'une norme plus sévère, 3V/m par site (ou 120 watts), l'ensemble du territoire est moins couvert que précédemment. En ce qui concerne chaque site, il faut savoir que si, par exemple, trois opérateurs sont déjà présents et qu'un quatrième veut également s'y implanter, les trois pre-

miers devront diminuer leur puissance afin que le site ne dépasse les nouvelles normes en vigueur.

Afin d'assurer la couverture de la Région, les opérateurs vont donc devoir multiplier les nouvelles implantations et parallèlement rentrer de nouvelles demandes de permis d'environnement et éventuellement d'urbanisme. Ajoutons à cela les demandes de permis d'environnement pour les sites existants.

On parle de plus ou moins mille nouvelles demandes d'environnement en 2012.

Les dossiers de ces demandes

sont très techniques et sont gérés par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) et c'est la Commune qui organise les enquêtes publiques. On peut faire part de son avis par écrit car il n'y a pas de commission de concertation.

Vu l'aspect très technique de ces demandes, Wolu-Inter-Quartiers n'a pas les compétences nécessaires à les suivre ; de ce fait, **nous n'interviendrons pas dans le cadre des enquêtes en environnement**, en espérant que l'IBGE fasse son travail correctement.

Par ailleurs, il reste, dans certains



cas, une enquête publique en urbanisme, surtout dans le cadre de l'intégration de ces installations par rapport au bâti existant. Ces enquêtes seront suivies par une commission de concertation. **Nous continuerons à évaluer au cas par cas si nous intervenons pour l'aspect urbanistique.**

D'autre part, certains affirment que les opérateurs pourraient augmenter la puissance de leurs antennes à distance. Cette rumeur devrait **inciter l'IBGE à multiplier les contrôles de vérification du respect de la norme**, de manière spontanée ou suite aux plaintes de



riverains ; un formulaire est disponible sur le site de l'IBGE : www.bruxellesenvironnement.be – Particuliers – Ondes électromagnétique – Publications.

De plus, la Région devrait être soucieuse de l'inquiétude justifiée des habitants devant la multiplication des demandes de permis. Il serait donc plus que nécessaire que les autorités compétentes mettent en place rapidement une campagne de communication adéquate.

Sachez également qu'il est possi-

ble de visualiser l'emplacement des sites d'antennes relais GSM et les caractéristiques techniques des antennes, sur le territoire de la Région : <http://cartoweb2.ibgebim.be/cartoweb2/gsm-f.phtml?config=gsm&langtype=2060>

Bernard Devillers—Coordinateur

Ciné-Club New-Cubitus
Le vendredi 20 janvier à 20 h 30

QU'ON S'APPELLE DINO OU MOURAD
ON EST TOUS EGAUX...
SURTOUT QUAND ON S'APPELLE DINO.

L'ITALIEN
UN FILM DE OLIVIER BAROUX
PHILIPPE LEFÈVRE GUILLAUME GALLIENNE

Centre « Les Pléiades »
1A, av. du Capricorne à 1200 Bxl
PAF : 3 € - Info au 0477/54 65 01

Des habitants racontent l'histoire de Woluwe-Saint-Lambert

Propos recueillis par Bernard IDE et Jacques BETTE

de
“Hof ter Musschen” à Wolubilis

EDITEUR

Vous êtes attachés à votre commune et à la vie locale ?

Voici un cadeau original à déposer au pied du sapin de Noël : un livre dans lequel les habitants de Woluwe-Saint-Lambert rassemblent leurs souvenirs et racontent des tranches de vie :

« de Hof ter Musschen à Wolubilis »

Propos ont été recueillis par Jacques Bette et Bernard Ide.

Vous découvrirez ou redécouvrirez le Woluwe insolite, votre quartier, les derniers agriculteurs, l'arrivée de l'UCL, du métro, la ferme V, la vallée de la Woluwe avant le Shopping ...

Comment notre commune est passée de l'état semi-rural regretté par certains à celui d'une entité urbaine bien intégrée dans sa région, et cela à travers le témoignage d'une trentaine d'habitants ou d'anciens habitants. Certains racontent la période d'avant guerre, d'autres l'histoire plus récente.

Ils sont artistes, sportifs, acteurs politiques, sociaux, associatifs ou culturels, citoyens actifs, commerçants. Il y a même un centenaire toujours vert...

Une lecture à ne pas manquer, d'autant qu'un chapitre est consacré à Wolu-Inter-Quartiers.

Disponible dès le 16 décembre, en contactant :

jacques.bette@scarlet.be 0486/119 775

ou Bernard Ide bernard.ide@telenet.be 0477/899 364

En vente dans les bonnes librairies de la commune : 14,5€

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin : 5 €/ an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Communauté française, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.